

science du vice, d'effrayants progrès : ses pleurs n'étaient qu'une expérience de plus ; il s'en servait, comme d'une arme, dans la détresse ! Si jeune, et déjà si corrompu, le malheureux ! Oh oui, le malheureux ! A cet âge, est-on bien réellement coupable ? les fautes au moins ne sont-elles peut-être pas sans remède ? Ce jeune enfant n'était qu'à plaindre ; le blâme, la honte, devaient retomber sur ses criminels parents. Instruit dès son enfance à regarder le monde comme une proie, dérober, pour lui, c'était travailler, c'était vivre, c'était exercer une industrie qui devait lui procurer l'existence ; et, avec les leçons de ses parents, quels exemples avait-il pu puiser dans la société ? Lorsque mourant de faim et de misère, à demi nu, au milieu d'une saison rigoureuse, il voyait l'horrible indifférence d'un passant bien vêtu ; lorsque pleurant à la porte d'un restaurateur, où l'horrible besoin le tenait comme attaché, il ne recevait pour aumône que les huées des garçons ; entendant parfois la voix d'un riche *mangeur* gras et repu demander qu'on chassât le petit mendiant, dont la seule vue lui était importune, l'enfant pouvait-il soupçonner quelque chose de bon dans le monde, et ne devait-il pas croire que les hommes sont tous des bandits plus ou moins heureux ? Oh ! nous sommes plus responsables qu'on ne pense

des crimes qui se commettent ! l'indifférence des individus, l'imprévoyance des institutions, voilà la source de la plupart des maux. . . . Les législateurs font tout pour assurer à ceux qui possèdent la tranquille jouissance de leurs possessions, et tout pour avilir et torturer celui qui n'a rien. Quand viendra le temps où celui qui a sera obligé de faire une part à celui qui n'a pas ?

Enfin, appuyée contre le bureau, immobile comme l'immobilité même, se tenait une femme en haillons. Je ne l'avais pas regardée encore ; et, lorsque je vis ces mains décharnées, ce visage pâle, défait, ces yeux caves, ces joues creuses, ces rides profondes, dues non à l'âge, mais à la maigreur, elle me sembla la représentation vivante de la souffrance. C'était un vrai squelette. Elle était là conduite par son estomac indocile, par la faim, qu'elle n'avait pas eu la *vertu* de supporter ! Tu ne sais donc pas, malheureuse, qu'il t'est permis de souffrir, et non de manger. La loi t'accorde sa protection à ce prix. Et tu n'as pas compris cet avantage ! tu n'as pas compris tout ce qu'elle avait fait pour toi, en te laissant la faculté de mourir tranquille et abandonnée, sur quelque grabat, dans quelque taudis noir ; tandis qu'au-dessous de toi, peut-être, tu entendais la joie bruyante d'un festin. Quelle ingratitude ! quoi ! la faim te tour-

mentait, la société entière te repoussait, et tu as pris un *pain!!!* Va, tu n'es pas digne de jouir des bienfaits de notre système social. En prison, en prison!

« Eh bien, oui, dit cette femme avec une véhémence dont je ne la soupçonnais pas capable, oui, monsieur le commissaire, j'ai pris un pain, mais ce n'était pas pour moi; que m'eût importé de mourir, la vie a bien peu d'attraits pour qui souffre toujours. Oui, j'ai pris, j'ai volé, ne ménageons pas les termes, j'ai volé un pain, et je le ferais encore avec plaisir, car je n'avais plus d'autre moyen pour conserver l'existence de mon pauvre enfant. » Et elle pleurait pour la première fois, elle pleurait des larmes amères. Jusque-là elle n'avait montré qu'une impassibilité presque stupide; il avait fallu le souvenir que ces mots avaient fait renaître pour rappeler chez elle le sentiment de sa position.

Allons nous-même visiter cette demeure, pensai-je; et, au bout de quelques instants, j'avais sous les yeux le tableau le plus misérable. L'enfant d'environ cinq ans, étendu sur quelques poignées de paille, seul ornement du lieu, donnait à peine signe de vie. Son horrible maigre me semblait une histoire de ses longues souffrances, histoire qui faisait frissonner. Allez vite, dis-je à l'inspecteur, allez chercher

une bouteille de vin, une livre de sucre, il faut se hâter si on veut arracher cet enfant à la mort. La pauvre mère se mit alors à sangloter; elle me remerciait dans les termes les plus affectueux; elle me pressait les mains: je voyais qu'elle se contenait pour ne pas me sauter au cou, m'embrasser. Quel moment de suave bonheur, comme mon cœur se dilatait! il avait été si crispé, si plein de fiel et de dégoût depuis que j'avais quitté ma mansarde!

— « Combien estimez-vous votre perte, dis-je ensuite au boulanger, qui nous avait accompagnés? — Dam... monsieur... c'est peut-être la dixième fois... — Eh bien, comptez ce que vous voudrez. » A cette proposition, le boulanger sentit renaître son amour-propre, il ne voulut rien recevoir. — « Alors, vous vous désistez de toute poursuite? — Oui, monsieur le commissaire. — Vous êtes libre, dis-je à la pauvre femme. Voici cinq francs; allez chercher de quoi mettre le pot-au-feu: et ne rougissez pas de ce faible don, vous me le rendrez un jour, quand vous le pourrez. — Oh! monsieur... monsieur... » L'émotion, la joie avaient épuisé le peu de forces qui lui restaient. Elle tomba sans connaissance sur le carreau.

Pour moi, la laissant aux soins d'une voisine, et pleurant comme un enfant, je m'enfuis aussi-

tôt, sans faire attention à l'inspecteur et aux sergents de ville, qui se communiquaient leur mutuel étonnement par cette phrase : « Ah ben, est-il farce, notre commissaire ! » J'entre dans un café, j'écris une lettre, et je la porte moi-même au secrétariat de la préfecture.

C'était ma démission.

P. HENNEQUIN.



LE SIÈCLE AU BAL.



— Votre système ne vaut ni mieux ni pis qu'un autre; c'est une idée générale, rien de plus; et j'ai horreur, moi, des idées générales.

— Mais quand on vous dit que c'est chose sûre, chose vérifiée, chose éprouvée!

— Eh! non.

— Quoi! si l'on vous faisait voir...

— Eh! non, vous dis-je; on ne me le ferait point voir; je n'y regarderais pas.

— Libre à vous, poursuivit-il avec humeur;